



Augmentation du devis après travaux

Par **guyomart**, le **28/07/2011** à **23:06**

Bonjour,
J'ai fait établir par une société un devis pour faire poser des placards dans mon appartement au mois d'avril. Après la venue d'une technicienne pour les mesures, j'ai reçu un devis dont les sommes HT et TTC étaient les mêmes. Il est probable qu'il y avait eu une erreur... Je ne connais rien à ces choses et je n'ai regardé que le chiffre proposé. On me demandait de verser 50% du montant des travaux à la commande et 40% avant le début des dits travaux ce que j'ai fait sur la base du chiffre indiqué.
Mes travaux sont maintenant finis et j'ai eu la surprise de recevoir ma dernière facture, celle qui devait correspondre aux 10% restants, augmentée du montant des taxes oubliées sur le devis.
Suis-je dans mon droit si je m'en tiens au devis que j'avais signé et si je refuse maintenant de payer cette somme en plus ? Je précise que lors des versements des 50% et des 40% à aucun moment la société n'a rectifié ses chiffres...
Merci de votre réponse !
Cordialement

Par **pat76**, le **29/07/2011** à **16:45**

Bonjour
Vous vous en tenez à la somme indiquée sur le devis.